

30^{ième} anniversaire du Syndicat CSN

INFORMATIONS



SEMAINE DU 19 JANVIER 2007

**Syndicat des travailleurs(euses) de
Bridgestone/Firestone Joliette (CSN)
Courrier électronique : synd-bridgestone@bellnet.ca**

INFORMATIONS

MOT DU PRÉSIDENT

Par *Guy R. Charette*

Bonjour à tous et à toutes,

L'année 2006 s'est terminée de belle façon avec le party du syndicat qui, à mon avis selon les commentaires reçus, fût une réussite. Je tiens à remercier tous ceux qui se sont impliqués de près ou de loin à cette soirée. Bien sûr n'oublions pas les nombreux commanditaires qui ont fait des heureux lors de cette soirée et la meilleure façon de les remercier est de les encourager. J'aimerais cependant corriger le journal de décembre que nous avons annoncé la commandite du Plat d'or, c'était vrai mais au moment d'aller chercher la commandite il a modifié son prix de façon à ce qu'il ne soit plus commanditaire pour cette soirée.

Vous avez sûrement tous entendu parler de GoodYear (Valleyfield) au retour des fêtes. J'ai communiqué avec l'exécutif de leur syndicat, ils ont trouvé ça assez dur l'annonce faite aux médias avant même qu'eux autres soient au courant, tout ceci après que le conflit de travail aux États-Unies se soit réglé le 30 décembre ! Ils avaient une assemblée syndicale dimanche le 14 janvier, je leur souhaite bonne chance ! Nous recommuniquerons avec eux dans les prochaines semaines pour en savoir davantage. Dans les prochains jours, ce sera au tour des employés(es) de Bridgestone à renégocier leur contrat de travail aux États-Unies; nous suivrons de près ce qui se passera et nous vous tiendrons au courant à chaque journal.

Ce mois-ci vous verrez certains membres de l'exécutif qui se promèneront sur les quarts de nuit, équipe 300 et 400, de façon à donner plus de service et d'information syndical et ainsi essayer de ramener un peu plus d'unité dans nos rangs.

Le début d'année sera fort occupé pour les problèmes vécus aux départements 143 et 136, congédiement, suspension, discussion sur les étudiants à venir, l'article 13.01 de la convention collective, l'avenir du partenariat et la façon de faire. Prochaine assemblée prévisible fin février : soyez présent en grand nombre.



BANQUE NATIONALE DU CANADA
inc.

Micheline Lord, FI, Fin.
Directrice solutions d'affaires inc.
Services aux entreprises
Lanaudière

985, boulevard Firsiroti
Bureau 2000
Joliette (Québec) J6E 2W4
Téléphone: (450) 759-4712
Sans frais: 1 866 759-9890
Télécopieur: (450) 759-6541
Courriel: micheline.lord@bnc.ca



HÔTEL DES SEIGNEURS
SAINT-HYACINTHE
RESTAURANT • CONFÉRENCE • ÉVÉNEMENTS

Lisiane Desmarais
Coordonnatrice de groupes / Group Coordinator

1200, rue Johnston, Saint-Hyacinthe (Québec) J2E 3K7
Ligne directe: (450) 778-4042 • Téléphone: (460) 774-3810
De Montréal: (514) 334-3810 • Téléc. / Fax: (460) 774-8855
Sans frais / Toll free: 1-866-SEIGNEUR (734-4038)

ASSURANCE COURT TERME (IMPORTANT)

Par *Yves S. Laporte* 5^e V.P.
Resp. assurances

Depuis quelques mois, l'assureur refuse des demandes d'invalidité en citant "*Notre étude des renseignements qui se rapportent à votre demande ne démontre pas que vous êtes incapable d'exercer votre profession en raison d'un invalidité totale attribuable à une maladie ou à une blessure. Le diagnostic posé par votre médecin ainsi que les symptômes énumérés, ne correspondent pas à une condition objective validant l'invalidité*". Alors, si vous n'êtes pas en accord avec la décision de l'assurance, on vous demande de transmettre de nouveaux renseignements fournis par votre médecin et ces renseignements médicaux doivent comprendre des examens cliniques détaillés.

Donc, lorsque vous faites une demande d'invalidité pour maladie ou accident à l'assurance, il serait important de venir signer le formulaire d'autorisation pour que je puisse discuter avec l'employeur de votre situation et en même temps discuter avec vous pour vous aider dans votre démarche si votre demande n'est pas acceptée, on peut toujours faire une demande à l'assurance chômage maladie.

ASSURANCE LONG TERME

Par *Yves S. Laporte* 5^e V.P.
Resp. assurances

Depuis le 1^{er} janvier 2007 nous avons changé de compagnie d'assurance (long terme). Maintenant nous sommes assurés par la S.S.Q. et ce, pour 28 mois soit jusqu'au 1^{er} mai 2009. Le montant prélevé sur votre paie reste le même soit 8,77\$ par semaine.



G.S.F. (JOLNET)

Par *Claude Corriveau* 112-99, équipe 100

L'année 2006 s'est très mal terminée pour trois (3) employés de G.S.F. (Jolnet). En effet, jeudi le 21 décembre ils ont appris qu'ils venaient de perdre leur "job" et laissez-moi vous dire que à quatre (4) jours de Noël c'est très "cheap shoot". Imaginez dire à leur femme et enfants que papa s'est fait "... dehors". Quand je pense qu'en 2000 ils étaient 40 employés et qu'aujourd'hui ils ne sont plus que 18 employés. Il y a de quoi se poser de sérieuses questions sur la façon que la personne qui **GÈRE** et qui **MÈNE** ce groupe d'employés. À ce que je sache, habituellement lorsqu'on augmente la superficie de façon significative d'une usine, soit on consolide les emplois qui s'y trouvent ou on embauche, non? Le temps devrait prouver que celle qui présentement **GÈRE** et **MÈNE** G.S.F. (Jolnet) a fait un très mauvais "move" en coupant une autre fois dans les effectifs déjà très réduits.

Message à qui de droit.

Là je mets mes fonctions syndicales de côté le temps de ces quelques lignes. Je vais vous parler en tant que "trucker" 112-99, équipe 100 (mon job) puisque c'est Bridgestone qui me paie mon salaire et non le syndicat comme plusieurs peuvent le penser. Bon, ceci étant dit, voilà donc mon sujet :

Serait-il possible d'aviser la madame qui **GÈRE** et qui **MÈNE** les employés de G.S.F. (Jolnet) que le savon "Baby owns" est peut-être bon pour les "fesses" des bébés mais certainement pas pour les planchers de ciment du département 112 en particulier. Non seulement il est de plus en plus "beurré" mais il est "gommé", il est assez "gommé" que j'ai l'impression que la responsable en santé sécurité a mis des dos d'ânes à la grandeur du département pour ralentir encore plus nos "lift". Sachez, madame qui **GÈRE** et qui **MÈNE**, que mon "lift" n'est pas conçu pour faire du "off road".

Voyez, madame qui **GÈRE** et qui **MÈNE**, les résultats de vos coupures sans précédent ont donné à notre usine qui, à une certaine époque, était une fierté pour moi côté propreté. À moins que la haute direction m'achète un "over graft" avec des fourches. Je crains que mon "arrière-train" prenne du volume et ait besoin d'un ELRAN au lieu du siège actuel et ce, dans un avenir très rapproché s'il y a aucun changement. Il y a un proverbe qui dit "on récolte ce que l'on sème" et pour ma part, il vous va très bien madame qui **GÈRE** et qui **MÈNE**, et pour ces raisons je vous décerne le prix "CITRON 2006" madame qui **GÈRE** et qui **MÈNE** (nom fictif).

Merci de m'avoir lu et là je reprends mon job de 3^{ième} vice-président du syndicat.



HONDA **Kawasaki** **POLARIS**

www.motoducharme.com

761, chemin des prairies
Joliette (Québec) J6E 8T6
Tél. : 755-4444
Télec. : 755-6581

QUEL 30^E ANNIVERSAIRE À NOTRE IMAGE !

Par *Michel Maisonneuve* 4^e V.P.

Tout d'abord, j'aimerais remercier notre président Guy R. Charette ainsi que tous ceux qui ont collaboré de près ou de loin et qui ont rendu possible cette fête du 30^e anniversaire de notre syndicat si agréable. Franchement, tous les commentaires que j'ai entendus (ou presque) vont dans le même sens, c'est-à-dire que les gens étaient très satisfaits de leur soirée, même si certains avaient quelques reproches à faire. Tout était réuni afin que la soirée soit un succès et il ne manquait plus que les gens pour rendre le tout des plus réussis, ce qui a d'ailleurs été le cas.



Une chose est également à mentionner : c'est de remercier tous les commanditaires qui, grâce à leur générosité, ont rendu cette soirée encore plus excitante car plusieurs prix de qualité ont été remis durant la fête. Nous avons été à même de constater une très grande générosité de leur part, rendant ainsi heureux plusieurs personnes. Félicitations à tous nos gagnants (et faux gagnant hein Jacques...).

En espérant avoir de nouveau la chance de revivre une fête semblable, à l'image du 30^e anniversaire du Syndicat Bridgestone Firestone.

Je vous souhaite une Bonne Année 2007 et qu'elle soit aussi festive !

BON RETOUR

Par *Claude Corriveau* 3^e V.P. inf.

Pour commencer j'aimerais vous souhaiter un bon retour et une très bonne année 2007, en espérant que vous avez fait le plein d'énergie pour au moins vous rendre aux vacances estivales (rire).

Pour ceux et celles qui sont venus au party du 30^{ième} du syndicat, j'espère que tout a été à la hauteur de vos attentes et que vous vous êtes amusés, malgré que pour certains la journée de samedi a dû être très "pénible" pour ce qui est du mal de cheveux.

Site internet du syndicat : vous trouverez à la section Babillard une nouvelle rubrique du nom de "Suggestions". Alors n'hésitez pas à nous faire vos suggestions.

Et vous... jusqu'où irez-vous?

Decouverte et culture

- Chine**
Voyage exclusif et privé
(10 pers.)
24 mars au 6 avril 2007
- Tunisie**
Notre voyage UNESCO 2007
Rabat, Al-Çaïra - Médina de Tunis
Site archéologique de Carthage
5 au 20 mai 2007

Belles échappées

- Las Vegas**
30 avril au 4 mai 2007
15 mai au 19 mai 2007
- Boston**
8 au 10 juin 2007
- Niagara**
18 au 20 juin 2007

Randonnée

- Équateur**
entre jungle et cordes
avril 2007

Plongée

- au large des côtes
du large du Canada

Ski

- Autriche**
Zell Am See
9 au 18 fév. 2007

Cuba-Santa Lucia
30 nov. - 7 dec. 2006

Cuba-Cayo Largo
15 au 23 mars 2007

VOYAGES

EVASION
1075, boulevard Frontenac
(Galerie Joliette)
Joliette (Québec) J1E 1K0
1 800 851-0726
450 758.0242

R6



DÉLAI DE CARENCE

ASSURANCE COURT TERME

Par *Yves S. Laporte* resp. assurances
Ext : 224

Si vous avez un arrêt de travail suite à un accident extérieur, une hospitalisation de 24 heures ou une chirurgie d'un jour, le paiement d'assurance se fait à compter de la première journée d'arrêt.

Pour un arrêt de travail pour cause de maladie, il y a un délai de carence (sans paiement) de 5 jours qui débute à la date de la maladie. Si vous rencontrez un médecin le jour même ou si vous rencontrez un médecin dans les cinq (5) jours suivant le début de la maladie, le délai de carence pourra débiter la journée de la maladie. Mais si vous rencontrez un médecin six (6) jours ou plus après le début de la maladie, le délai de carence de 5 jours débutera à la date de la visite du médecin et ne sera pas rétroactif à la date de la maladie.

ROQUANOS 2006

Par *Claude "Coco" Corriveau* 3^e V.P. inf.

Je vous dis qu'il y en a qui ne se donne pas beaucoup de misère à trouver un digne récipiendaire pour ce trophée que l'on m'a remis au party. Ce fut toute une surprise pour moi de le remporter (GRRRR). Quand je pense que Martin Riopel et Michel Prud'homme étaient en nomination, ouff! et que c'est moi que l'on a choisi, j'en reviens pas encore. Mais ce qu'il y a de bon de remporter ce trophée c'est qu'en 2007 j'aurai mon mot à dire sur le prochain à le recevoir et que l'on ne peut le gagner deux fois (rire). Alors cher Martin et cher Michel, je vous ai à l'œil.

OK PNEUS 2000

DAVID LÉPINE INC.

**Bienvenue aux employés
de Bridgestone Firestone
Vos cartes rabais sont acceptées**

617, DeLanaudière, Joliette (Qc) J6E 3M5
Tél.: (450) 752-0222 • Fax: (450) 756-4886

Freins
Direction
Silencieux
Suspension
Traction avant

ÉVALUATION D'EMPLOI

Par *Jacques Geoffroy*
Préposé aux études de temps

Suite à l'ajout du lecteur du code à barres, d'ordinateurs, d'imprimantes et modifications des tâches, plusieurs classifications ont été réévaluées. Le salaire de base de certaines classifications a changé, tandis que d'autres salaires de base sont demeurés les mêmes. Dans ce dernier cas, il n'y a seulement que le total de points qui a changé.

Tableau d'évaluation des taux de base

CLASSE (U)	POINTS D'ÉVALUATION	SALAIRE DE BASE 1 ^{ER} SEPT. 2006
3	(190 – 205)	23,24 \$
4	(210 – 225)	23,39 \$
5	(230 – 245)	23,54 \$
6	(250 – 265)	23,69 \$
7	(270 – 285)	23,84 \$
8	(290 – 305)	23,99 \$
9	(310 – 325)	24,14 \$

Voici la liste des classifications dont le salaire de base a changé :

CLASSIFICATION	TOTAL POINTS AVANT	TOTAL POINTS APRÈS	AUGMENTATION
112-99	225	235	0,15 \$/heure
112-90	Salaire pondéré		0,04 \$/heure
123-11	225	235	0,15 \$/heure
126-19	225	235	0,15 \$/heure
126-90	Salaire pondéré		0,02 \$/heure
174-17 (20)	225	235	0,15 \$/heure
174-89 (20)	Salaire pondéré		0,10 \$/heure

Liste des classifications dont le total de points a augmenté et que le salaire de base est resté le même.

CLASSIFICATION	TOTAL POINTS AVANT	TOTAL POINTS APRÈS	
122-99	215	225	+10
123-99	215	225	+10
126-99	215	225	+10
174-24	215	225	+10
174-98	215	225	+10
174-99	215	225	+10
133-89	195	205	+10
136-10	275	285	+10
136-12	270	280	+10

D'autres demandes sont en cours. Aussitôt que j'aurai les réponses de l'employeur, je vous aviserai.

TOUTE UNE NOUVELLE POUR LES EMPLOYÉS DE GOODYEAR

Par *Michel Maisonneuve* 4^e V.P.

TOUTE UNE NOUVELLE POUR LES EMPLOYÉS DE GOODYEAR

Quel début d'année pour les employés de Goodyear de Valleyfield qui, en revenant du congé des fêtes, ont appris que pour la plupart d'entre eux (environ 800), ils leur restaient que 6 mois et moins à travailler. Plusieurs y pensaient mais n'osaient pas croire que ça arriverait un jour.

Cette usine est un peu similaire à la nôtre quand on regarde un peu son existence : 42 ans d'existence, son nombre d'employés est d'environ 1000, on y fabrique des pneus légers, mais là s'arrête les comparaisons. Goodyear n'a jamais cru bon investir dans son usine de Valleyfield quand il en avait l'opportunité avec l'aide des différents paliers gouvernementales et sa structure syndicale afin que l'usine soit à la fine pointe de la technologie.

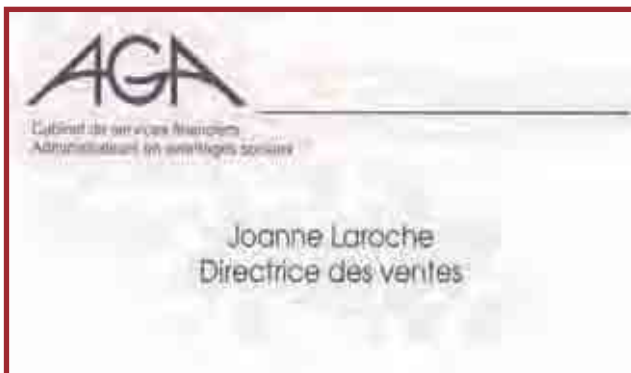
Est-ce le sort que la compagnie Goodyear de Valleyfield avait déjà décidé depuis plusieurs mois ou années ? À vous d'en juger, mais chose certaine c'est très regrettable que cette usine ainsi que trois autres fassent les frais du protocole de retour au travail pour les seize autres usines américaines qui étaient en grève. C'est du moins mon hypothèse.

Tout ça pour vous dire que rien n'est sûr et rien n'est acquis. La vigilance va être de mise pour les années à venir. Ces travailleuses et travailleurs ne pensaient certainement pas en arriver là.

Bonne réflexion et bonne semaine.



DERNIÈRE HEURE : NOUS VENONS TOUT JUSTE D'APPRENDRE QUE LE DÉLAI PRÉVU DE SIX MOIS POUR LA FERMETURE EST CHANGÉ POUR LE 31 MARS 2007 ET DE PLUS, CE SERAIT TOUS LES EMPLOYÉS QUI PERDRONT LEUR EMPLOI.

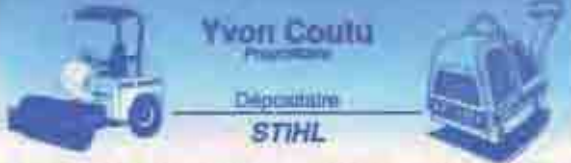



Centre Visuel Joliette

366, boul. Mannekin
 Joliette QC J6E 1E1

T 450.755.4779
 F 450.755.2314
 www.centrevsujol.ca

Location Coudu Inc.


 Yvon Coudu
 Propriétaire

Dépositaire
STIHL

Fax: (450) 754-3192 Tél.: (450) 754-2171
 132, 2^e Avenue, Crabtree (Québec) J0K 1B0

Supermarché Crevier S.C.B. Inc.

IGA Crevier
De Lanaudière

655 rue Visitation
 St-Charles-Borromée J6E-4P9

Tel.: 450-752-7441
 Fax: 450-752-8838

Directeur *Martin Venue*

Supermarché Crevier N.D.P. Inc.

IGA Crevier
De Lanaudière

17 rue Gailler, nord
 Notre-Dame-des-Prairies, J6E-1T7

Tel.: 450-759-2554
 Fax: 450-759-8218

Directeur *Martin Venue*


FÉDÉRATION DE LA MÉTALLURGIE INC.
 CSN

Alain Lampron
 Président

2100, De Maisonneuve Est, Bureau 204, Montréal, Québec H2K 4S1
 Courriel: metallurgie.executif@qcs-alm.com

Bur: (514) 529-3650
 Cbl.: (514) 942-3919
 Tél.: (450) 654-2209
 Téléc: (514) 529-4935

MOLSON 

Bruno Morissette
 Représentant des Ventes
 Région Québec-Atlantique

Molson Canada
 1025, rue Maisonneuve • Joliette • Québec • Canada J6E 3J6
 Tél. : (450) 759-4753 • Sans frais : 1-888-815-3721 • Téléc. : (450) 759-9631
 www.molson.com


Conseil central
 de *Lanaudière*

La CSN
toujours un plus

190, rue Montcalm, Joliette (Québec) J6E 5G4

Pour un bon syndicat

(450) 759-0762 1 888 759-0762
 Télécopieur : (450) 759-3234
 conseilcentral@citenet.net


CANADIAN TIRE

Tel. : (450) 756-1044
 Téléc: (450) 755-1610 (Magasin)

Leo Vallières inc
MAGASIN ASSOCIÉ CANADIAN TIRE
 1333 BIV. FIBESTONE, JOUETTE, PQ. J6E 2W4


A. VINCENT INC.
La Source
 du sport.

151, Lajone Sud
 Joliette, Québec,
 J6E 5K9

Tel.: 450-755-2000
 Fax: 450-755-6716


GAGNON LEVESQUE
 OFFICIELS ET VÉHICULES PROMOTIQUES

Gérard Charlebois
 Carrière régionale / Major account

3070 boul. Le Corbusier
 Laval (Québec)
 H7L 4S8

Téléphone : (450) 682-8600
 Sans frais : 1 800 363-8248
 Télécopieur : (450) 682-8504
 gcharlebois@promogt.com
 www.promogt.com



LES ENTREPRISES J.P. LAURIN INC.

Jean-Pierre Laurin
président

jp.laurin@plaurin.com

675 St-Pierre sud, Joliette, (Québec) Canada J6E 8R8

Tél.: 450.755.1397 sans frais / toll free 1.888.236.1397

fax: 450.755.3232



LOGISTIQUE
LAURIN INC.

Jean-Pierre Laurin
président

jp.laurin@plaurin.com

675 St-Pierre sud, Joliette, (Québec) Canada J6E 8R8

Tél.: 450.755.4228 fax: 450.755.4292



Daniel Adam
Président

300, Rang Brûlé, C.P. 420, St-Thomé (Québec) J0K 3L0

Tél. (450) 759-8234 • 1-866-759-9434 • Fax (450) 753-4344



CLINIQUE DENTAIRE JEAN-PIERRE PARENT

Dr JEAN-PIERRE PARENT

Chirurgien-dentiste

425, STE-ANNE-SUITE 101, JOLIETTE (QUEBEC) J6E 8A1 - 759-8086

DURO
vitres d'autos

Denis St-Georges, prop.

Joliette

589, route 131
N.D.P. Joliette J6E 7Y8
Tél.: (450) 753-5185
Fax: (450) 753-9800

Le Gardeur

245, rue St-Paul
Le Gardeur J5Z 2H9
Tél.: (450) 654-2290
Fax: (450) 654-2291



SPECIALITES CHASSE ET PÊCHE

LA GÉLINOTTE SPORTS

Pascal Leblanc
Conseiller

2000, rue Visitation
St-Charles-Borromée
(Québec) J6E 7Y8

Téléphone : 450-753-4105
Télécopieur : 450-753-4105



comme si peu, pour si peu, si branché, si bon goût, si bas prix, si tout et tout,
parce qu'on s'y meuble si bien!

Visitez notre nouveau site web! www.mobilierfelixvalois.ca

Direction GRATUITE dans un rayon de 100km, du mardi au dimanche de 12h à 17h. ANCIENNEMENT LA GRANDE DU MEUBLE

Autoroute 40, sortie 122 direction St-Félix de Valois
825 chemin Joliette (route 131), St-Félix de Valois
450 889 5548

MEUBLES _ ACCESSOIRES _ ELECTRIQUES _ MATELAS



COMITÉ SANTÉ ET SÉCURITÉ



Par *Roger Lépine* A.P.

Ext : 387

Depuis un certain temps, nous avons eu plusieurs incidents avec les véhicules motorisés et dernièrement un accident avec blessure.

Il va y avoir une création de sous-comités qui travailleront par secteur : pour améliorer la sécurité dans notre usine, pour faire une évaluation des problématiques de circulation que nous vivons à chaque jours dans chacun de nos départements. Il y a huit (8) employés qui se sont mis disponibles et il va y avoir quelques personnes du côté patronal.

Si vous rencontrez ces personnes, n'hésitez pas à collaborer et à donner votre idée suite à leur questionnement pour rendre notre circulation sécuritaire pour chacun de nous.

Je vous rappelle que je suis toujours disponible pour répondre à vos questions, n'hésitez pas à m'appeler à l'extension 387.

J'aimerais vous parler d'un incident survenu avant les Fêtes à la section 1A. Cet incident aurait pu y avoir de grave conséquence. Voici l'incident en question :

Un employé, pour faire une blague (tour), a pris une palette de métal d'un poids de 400 lb avec son chariot et l'a déposé sur le toit d'un autre chariot situé au bout de la machine à "délumper" section 1. Dans la même soirée, un employé veut prendre un rouleau de calandre dans le râtelier et s'aperçoit que le chariot 112J lui empêche l'accès au râtelier. L'employé embarque sur le chariot 112J pour le déplacer et regarde où il pourrait le stationner pour ne pas nuire. Il décide de l'avancer devant le laboratoire et de faire un 180 degré pour stationner le chariot et en tournant la palette tombe sur le plancher de métal. Imaginez-vous, quelle surprise pour le conducteur de voir une palette qui tombe du plafond? Heureusement, il n'y avait aucune personne à proximité du chariot et dans l'allée.

S.V.P. Veuillez mesurer les conséquences d'un tel tour. Comme je le mentionne ci-haut, imaginez-vous si la palette avait percuté une personne ?



AUBERGE Le Baluchon

Le site enchanteur de l'Auberge Le Baluchon est un lieu privilégié pour les amoureux de la nature qui apprécient également une table gastronomique réputée. Le Spa propose une vaste gamme de soins et les activités plein air se conjuguent selon les quatre saisons afin d'assurer un séjour d'évasion inoubliable.
Saint-Paulin
(819) 268-2555

www.baluchon.com

UN ARCHIPEL CONSACRÉ AU BIEN-ÊTRE



OUVERTURE

Par *Claude Corriveau* 3^e V.P.

Vous devriez être fixé pour ceux et celles qui ont appliqué lors des dernières ouvertures aux alentours du 20 ou du 25 janvier 2007 (rire).

PARTY DU 30^{IE}ME ANNIVERSAIRE

Par *Claude "Coco" Corriveau* 3^e V.P. inf.

J'ai vu que plusieurs ont pris des photos durant le party, j'aimerais, si possible, que vous les fassiez parvenir à l'adresse suivante : synd-bridgestone@bellnet.ca pour ensuite les insérer sur notre site web.

INDEXATION AU COÛT DE LA VIE

Par *Jacques Geoffroy*

Si la clause d'indexation au coût de la vie était en vigueur, nous aurions eu moins 0,06 cents (-0,06 cents) au 1^{er} décembre 2006. Le prochain calcul se fera au 1^{er} mars 2007.

SAB
INFORMATIQUE

Depuis 10 ans à votre service

- *Technique et réseautique*
- *Formation personnalisée*
- *P.A.O., Pré.A.O et infographie*

(450) 759-2257
www.sab.qc.ca

ORDINATEUR EN GROS
Vente au détail d'équipements informatiques
Systèmes complets - Pièces et accessoires de qualité
Les meilleurs prix de la région

www.ordigros.com

Microsoft Intel AMD ASUS HP NINT

300, boul. Antonio-Barrette, N-D-P (Qc) J6E 1E8 **(450) 759-2257**

PLAIDOYER POUR UN PARTENARIAT ALARMISTE

Par *Manuel Alcáidinho*

À la lecture des articles, pour le moins, controversés de Mrs Guy R Charrette et Emmanuel Doucet respectivement président et 2ieme vice président, je doute fortement, que les buts visés par ces Mrs soient d'une part l'unité des forces syndiquées et d'autre part la reconquête du titre de « *Puissant syndicat* envié des autres syndicats », d'après le terme employé par Emmanuel Doucet, puisque pour y arriver vous devez obligatoirement troquer votre kimono partenarial contre un anorak syndical et selon vos opinions émises de par vos articles il y a un long chemin à parcourir.

Tout gain obtenu, monétaire ou normatif, contribue en réalité à notre mieux être, ceci est indéniable, par contre pour y parvenir doit on compter uniquement sur la *qualité du produit*, sur la *capacité de produire de l'usine* et sur « *une soi-disant fierté* ». Non il ne faut quand même pas être dupe à ce point Mr le président .En fait nous ne **devons** et ne **pouvons** compter que sur notre propre force, notre détermination et notre solidarité pour acquérir ces gains, cela a été, cela est et cela demeurera .Le passé l'a prouvé, le présent le démontre et le futur l'attestera. Les problèmes mnémoniques de certains dirigeants syndicaux sont ici démontrés avec une évidence déconcertante. Hier on frappait sur la table, aujourd'hui on la frotte avec soin.

L'exécutif a une tâche à accomplir celle de reformer les rangs de ses syndiqués(es), les éduquer ouvrir le débat sur le "**partenariat**" accepter les idées et les critiques constructives de sa base, car ne l'oubliez pas vous êtes issus de la base et formés dans les luttes durement menées contre celle qui aujourd'hui vous paraît si bienveillante .La confiance des membres est la pierre angulaire d'un syndicat et c'est avec cette caution que vous avez obtenu vos postes de dirigeants syndicaux.

Le malaise qui règne présentement n'est pas l'individualisme comme vous semblez le croire car cette attitude, dont je ne nie pas l'existence, n'est qu'un des effets et non la cause. Le jugement sévère que vous exprimez dans le journal engendre des vicissitudes, des incertitudes qui minera le moral déjà haletant des syndiqués(es) et qui conduira indubitablement à accroître une anémie déjà entamée et surtout un fractionnement entre les jeunes et les "séniles" selon l'expression si chère à E.Doucet . Il y a certes certains "piliers" de la vieille garde, je le concède, qui après être montés aux barricades sont maintenant bien calés dans leur fauteuil de préretraité et qui ont volontairement escamoté le souvenir de leurs luttes, mais ne vous y trompez pas ce n'est pas toute la vieille garde qui a rendu les armes. Vous avez le pouvoir et l'obligation de modifier cette glissade vers l'opportunisme, l'immobilisme dont le syndicat fait preuve depuis quelques années. Cette collaboration ou si vous préférez ce "partenariat" dont vous vous êtes les gardiens a engendré une méfiance jamais inégalée dans le passé envers l'exécutif syndical, une suspicion qui s'est propagée à une importante partie des membres ce qui a été corroboré d'une certaine façon aux dernières élections. Cependant, ce qui me déçoit le plus, c'est votre conception de la critique, ce blâme formulé lors de l'élection syndicale et qui vous avait supposément fait réfléchir (journal octobre 2006) et que vous deviez suite à ce revirement rectifier votre ligne ou du moins lancer un débat de fond, ce qui aurait fait amende honorable et ce dans un contexte de dialogue franc et constructif. Cette transparence aurait été appréciée de tous et nul besoin d'attendre une assemblée générale, car les échanges d'idées auraient très bien pu se dérouler à l'intérieur de l'usine et se parfaire dans une assemblée ou deux ou plus, le temps nécessaire à bien saisir les tenants et les aboutissants d'une ligne juste et décidée en toute conscience par la majorité des membres, c'est cette ligne juste qui se mérite le nom de démocratie et c'est cette qualité qui détermine la puissance d'une organisation.

Plaidoyer...

Ceci étant dit passons aux textes tels qu'écrit par le président et son vassal, car ce sont bien deux textes quasiment identiques qui nous ont été présentés, j'en conclus qu'aucune dissidence n'existe au sein de l'exécutif ou du conseil syndical.

Débutons par celui du président Guy R. Charette.

Lorsque tu poses la question Guy R. à savoir si tu aurais du faire un bilan eh! Bien OUI, par simple processus démocratique, il aurait été d'usage que l'on sache ce qui a bien fonctionné et ce qui a mal tourné durant l'année 2006.

Lorsqu'on siège sur un poste de première importance pour tant de gens on a l'obligation de donner l'exemple et non de se laissé aller à '*critiquer comme plusieurs*' comme il est écrit dans le mot du président.

Que quelqu'un ait jeté des journaux dans la poubelle est un geste regrettable il va s'en dire, mais qu'en est-il vraiment, était-ce un geste concerté ou isolé comment peux tu affirmer que des membres ont trouvé ça drôle car si je me fie à ce qu'écrit Emmanuel Doucet et je cite « *il y a toujours un voisin de table, un confrère de travail, un voisin de machine qui appelle à tous les jours pour "stooler"* ». Alors serait ce à dire que même les "**stool**" sont contre l'exécutif puisqu'ils ne dénoncent pas les malfaiteurs déchireurs de journaux. Rien ne vous semble exagérer ici. A vous d'en juger.

Poursuivons donc avec « l'emblème » de la victoire : le Drapeau.

C'est vrai qui aurait pu « penser qu'un jour nous puissions avoir un pied sur le terrain à côté de l'employeur » personne.... oui en fait personne ne se serait complu à même y songer. Ni la vieille garde, Mr Charette n'aurait osé penser à un tel affront, sauf quelques-uns bien entendu, ceux la même dont tu combattais les idées. Normalement par définition un drapeau se plante après une victoire, une conquête c'est ce qui arrive notamment entre pays belligérants. C'est aussi une forme démocratique d'aligner des drapeaux différents à l'intérieur d'une même organisation l'ONU par exemple ou à Ottawa ou le drapeau du Québec côtoie les autres provinces canadiennes (et on est d'égal à égal entre Ottawa et Québec n'est ce pas) Je vous laisse le soin de citer d'autres exemples. Un drapeau ne nous offre aucune garantie de nos conditions de travail qui vont en se détériorant ca c'est la réalité. Pourquoi n'a-t-on pu planter de drapeaux avant 2006? HEU!...parce que la direction était méchante avec nous ! Ou parce que nos revendications étaient trop lourdes pour la Cie. Mais non c'est parce que nous étions solidaires en ces temps et l'idée de se positionner à côté de la Cie avec un drapeau ne nous a jamais effleuré et moins encore de quémander au siège central au Japon un drapeau aligné avec ceux du Canada, du Québec, du Japon et de Bridgestone. Quelle victoire! J'en frémis encore mais la glorieuse marche ne s'arrête pas la même le conseil central a salué presque la larme à l'œil cette victoire morale. OUF! je me demande quel salut je devrai faire au drapeau juste avant de traverser "**entre les lignes jaunes**" car si par malheur je mets un pied à l'extérieur des lignes, les cowboys qui dirigent le bétail, vont se charger de m'attraper au lasso.

Passons outre cette métaphore de mauvais goût quant aux relations amoureuses de Guy R « *c'est pourquoi je me suis séparé à plusieurs reprises....* » Ceci ne suscitant aucun intérêt, mais attardons-nous plutôt sur « *ce long processus de partenariat* » qui selon les dires du président aurait débuté suite a la grève de 1996 (Eh ! oui la grève du respect).

La conséquence majeure de cette grève s'est soldée par une démobilisation générale dont on ressent les effets aujourd'hui et le début comme le spécifie le président, d'un cycle de partenariat. Toutefois je tiens à souligner qu'en cette période le partenariat était désigné sous son nom véritable < la collaboration > et ceux qui sanctionnaient cette ligne de pensée étaient des collaborateurs, néanmoins je me dois de spécifier que les années 90 furent le début du déclin autant des centrales syndicales que des organisations populaires.

Plaidoyer...

La droite politique prenant le dessus et imposant sa vision du monde, rigide, unilatérale et absolue, intensifiant sa propagande basée sur l'ignorance, la peur et l'insécurité financière au Québec comme partout sur la planète. Le résultat fut de susciter inéluctablement un sentiment de repli sur soi-même un abandon de la force collective, ce sentiment se nomme l'individualisme.

Cette ligne de conduite (l'individualisme) comme c'est écrit dans le mot du président, en parlant des autres syndicats « *et tous ont le même problème* » n'est donc pas nouveau, et surtout pas relatif qu'à notre syndicat, mais le hic c'est qu'il est alimenté de façon continue. D'ailleurs on peut vérifier dans la réalité en observant les votes aux élections municipales, provinciales ou fédérales les gens n'ont plus confiance dans leurs élus et pour cause. Le monde syndical lui aussi a été touché, blessé par ce mode de pensée Think Big Stie! Amasser de l'argent tel est le nouveau mot d'ordre de certains syndicats et de certaines centrales, les membres eux n'ont qu'à se débrouiller et surtout continuer à payer des cotisations pour sauvegarder les salaires de ceux qui gueulent mais qui n'organisent pas, qui ne revendiquent pas.

Donc pour contrecarrer les effets néfastes, le syndicat doit redonner confiance à ses membres et pour ce faire nul autre choix que de retourner aux sources, ne pas attendre que les membres montent rencontrer ses dirigeants, mais que l'exécutif daigne prendre au moins une période de repos ou de repas parmi ses membres pour écouter leurs doléances, leurs critiques aussi et leur vision des événements.

CÉRIM
Centre d'Évaluation, de Référence et d'Intervention en Milieu de travail
1441, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 302
Montréal (Québec) H3G 1T7
Montréal : (514) 878-1616
1350, avenue Maguire, bureau 101
Sillery (Québec) G1T 1Z3
Québec : (418) 681-9561
SANS FRAIS : 1-888-322-3746

**Patrick Morin**
LE CENTRE DE LA RÉNOVATION
Des gens constructifs

**BRIDGESTONE**
Firestone

Offre spéciale à tous les employés de Bridgestone/Firestone

GRATUIT
avec contrat
de 3 ans



A870

 **TELUS**
mobilité™

12⁵⁵\$ /mois*

50 minutes
Soirs et week-ends
illimités
(20h à 7h)
Messagerie vocale
incluse

**MultiCom**
COMMUNICATION 2000
détaillant autorisé

450.752.2266
www.multicom2000.net

159, boul. Antonio-Barrette, N.D.P. et Galeries Joliette 450.752.2269
Voir les détails en magasin. Certaines conditions s'appliquent.

16^{ième} CAMPAGNE "C'est Noël pour tout l'monde"

**Félicitations à nous tous
Pour avoir franchi le cap des 200 000\$
Pour aider les démunis**

16

campagnes plus tard et c'est le résultat que cela donne. Soyons tous fiers de ce qui a été accompli cette année et les quinze autres avant. Si se sont ces heures de bénévolat qui apportent des magnifiques résultats comme cela, alors c'est la raison pourquoi on le fait année après année. Tous ceux qui y ont apporté un coup de main depuis le début, félicitez-vous car sans vous cela n'aurait pu être possible, de là l'importance du "renouveau"; certains s'essouffent, d'autres quittent avec mérite, d'autres viennent s'ajouter et d'autres restent.



Lors de l'allocution du président de la Soupière, Michel Pauzé, lors de la remise des résultats aux organismes en décembre dernier, celui-ci mentionnait que si nous ne leurs apportions pas notre aide financière, ils fermeraient carrément leurs portes, surtout à cause de subventions dont ils ont été coupées (25 000\$ depuis deux ans). Donc, il est impératif que nous continuons à les supporter et que pour ce faire il y ait aussi du renouveau au sein de notre comité de la campagne de Noël, car lors de la présentation, deux nouveaux directeur(eures) étaient en poste pour la Soupière ainsi que pour la Joujouthèque pour recevoir le fruit de notre collecte.

Donc, sans ces gens qui s'impliquent dans leur communauté, il ne pourrait y avoir de causes à défendre et pour cela je crois que la cause en vaut la peine soit celle des enfants démunis.

Voici en détail la provenance de vos dons :

- 12 500\$ (dons aux tables de collecte)
- 3 500\$ (comité des dons de charité)
- 2 500\$ (participation de l'employeur)
- 1 500\$ (dons directs dans les bocalux)
- 1 500\$ (contribution du Syndicat)

Pour un grand total de **21 500 \$**

Merci en leurs noms !

René Joly coordonnateur de la
16^{ième} Campagne de "C'est Noël pour tout l'monde"
Au nom du comité et MERCI aux nouveaux qui ont bien voulu s'y joindre

Équipe 100 : Raymond Brulé – Yves Laporte – Georges Morin – Jean Brouillette

Équipe 200 : Gaétan Riopel (Responsable d'équipe) – Bernard Poirier – Denis Martin – Jacques Geoffroy – Jean-Michel Bélanger

Équipe 300 : Alfred Breault (Responsable d'équipe) – Diane Morin - Emmanuel Deschênes – Stéphane Roy

Équipe 400 : Pierre Gagnon (Responsable d'équipe) – Dominique Gagnon – Richard Trudel – Marc Pufhal – René Girard – Line Couture – Pierre Béliveau – Pascal Gervais

La protection "feu" en cas d'incendie de votre véhicule

Par *Yves S. Laporte* resp. assurances

Saviez-vous que si vous devez faire appel au service d'incendie pour combattre un feu sur votre véhicule automobile et que vous êtes à l'extérieur de votre municipalité, des frais d'intervention des pompiers vous seront réclamés.

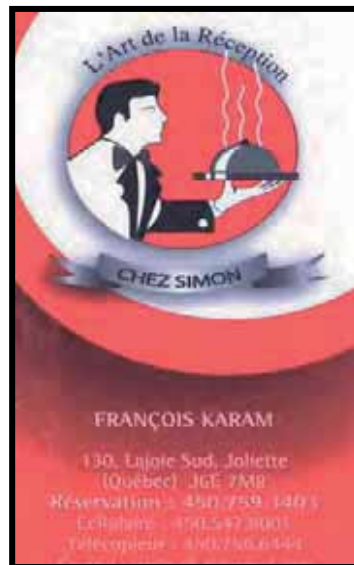
Grâce à la couverture « Accidents sans collision ni versement (B3) » ou « Risques spécifiés (B4) » de votre police d'assurance automobile, votre assureur assumera ces frais pour vous.

Pour plus de détails, communiquez avec votre assureur ou courtier.

GAGNANTS DU 1000\$

Mois de décembre 2006

POINÇ.	NOM	ÉQUIPE
3045	Stéphanie Deslauriers	(100)
5874	Gilles Laporte	(100)
5373	David Guillemette	(100)
5962	Pierre-Yves Laurin	(100)
6864	Diane Morin	(300)
7450	Michel Pelland	(200)



RAPPORT DU COMITÉ DE GRIEF

Par *Mario Baillargeon, Emmanuel Doucet, et Michel Maisonneuve*



Grief 06-154 Jocelyn Pimparé dept. 124 : Surtemps clauses 14.09 et 11.04

Ce grief a été référé à l'arbitrage le 22 décembre 2006.

Grief 06-168 Denis Gagnon dept. 174 : Clause 16.09

Ce grief a été retiré à l'étape no 2 le 22 décembre 2006.

Grief 06-182 Rolland Soulières dept. 136 : Surtemps clause 14.09

Ce grief a été réglé à l'étape no 2 le 22 décembre 2006 et l'employeur paiera la somme de 214,56\$.

Grief 06-183 François Clermont dept. 166 : Surtemps clause 14.09

Ce grief a été retiré à l'étape no 2 le 22 décembre 2006 et ce, avec preuve du bavard.

Griefs...

Grief 06-184 Olivier Gervais dept. 174 : Surtemps clause 14.09

Ce grief a été retiré à l'étape no 1 le 22 décembre 2006 et ce, avec preuve du bavard.

Grief 06-186 Luc Sauvageau dept. 174 : Clause 16.09 et L.E. 14

Ce grief a été réglé à l'étape no 2 le 22 décembre 2006 et l'employeur paiera la somme de 9,57\$.

Grief 06-187 Michel Latendresse dept. 122 : Surtemps clause 14.09

Ce grief a été retiré à l'étape no 2 le 22 décembre 2006 et l'employeur a sept (7) jours pour nous répondre.

Grief 06-204 Michel Hubert dept. 174 : Lettre d'entente

Ce grief a été déposé à l'étape no 2 le 22 décembre 2006 et l'employeur a huit (8) jours pour nous rencontrer.

Grief 06-205 David Leblond dept. 166 : Non respect de la méthode

Ce grief a été déposé à l'étape no 2 le 22 décembre 2006 et l'employeur a huit (8) jours pour nous rencontrer.

Grief 06-206 André Nadeau dept. 174 : Lettre d'entente no 16

Ce grief a été déposé à l'étape no 1 le 22 décembre 2006 et l'employeur a sept (7) jours pour nous répondre.

Grief 06-207 Sylvain Harnois dept. 136 : Surtemps clause 14.09

Ce grief a été réglé à l'étape no 2 le 12 janvier 2007 et l'employeur paiera la somme de 214,56\$.

Grief 07-001 Pascal Goyette dept. 166 : Surtemps clauses 14.09, 11.04 et 18.01

Ce grief a été réglé à l'étape no 2 le 12 janvier 2007 et l'employeur paiera la somme de 577,92\$.

Grief 07-002 William McElrea dept. 133 : Surtemps clause 14.09

Ce grief a été déposé à l'étape no 2 le 12 janvier 2007 et l'employeur a huit (8) jours pour nous rencontrer.

Grief 07-003 Serge Bonin dept. 123 : Suspension Annexe "D"

Ce grief a été déposé à l'étape no 2 le 12 janvier 2007 et l'employeur a huit (8) jours pour nous rencontrer.

Grief 07-004 Guillaume Poirier dept. 136 : Suspension

Ce grief a été déposé à l'étape no 2 le 15 janvier 2007 et l'employeur a huit (8) jours pour nous rencontrer.

Grief 07-005 Raymond Mailhot dept. 123 : Surtemps clause 14.09

Ce grief a été déposé à l'étape no 1 le 15 janvier 2007 et l'employeur a sept (7) jours pour nous répondre.



DÉCÈS



Nos plus sincères condoléances à M. Jean-Paul Rondeau ainsi qu'à toute sa famille suite au décès de sa fille survenu en décembre dernier.

CLUB SOCIAL

Par *Bernard Clément* près,



SKI

Pour tous ceux et celles qui voudraient se procurer des billets pour le ski au Mont-Gabriel, St-Sauveur, Avila, Olympia ou Morin Heights, peuvent le faire par l'entremise du Club Social.

Coût du billet : 30,00 \$ pour les membres
34,00 \$ pour les non-membres
Valide en tout temps même les fins de semaine.

Et
22,00 \$ pour les membres
26,00 \$ pour les non-membres
Valide semaine et soirées seulement

Pour les soirées du dimanche au jeudi Mont Avila et St-Sauveur et vendredi et samedi Mont Gabriel, Olympia et Morin Heights.

Limite de deux (2) billets par personne, mais non limité pour le nombre de journées désirées.
Pour plus d'information, voir un membre de l'exécutif. Billets disponibles au Club Social.

Pour tous les membres du Club Social : Apportez une photo de vous et votre conjoint(e), nous les scannerons et nous vous les remettrons.

Apportez votre photo le plus tôt possible, car votre carte est valide jusqu'à la fin du mois de janvier.
Donnez-la à un membre de l'exécutif ou glissez-la sous la porte du Club Social avec votre nom et poinçon.








POUR VENDRE ACHETER...



Pensez à LA CAPITALE LANAUDIÈRE
inc.



450 - 759 - 1477


Les agents suivants vous offrent leurs services professionnels :


 Mario Bertrand
 Jeannine
Bourgeault

 Johanne Chevalier
 Marcel Deschênes
 Luc Desjardins

 Caroline Filion
 Jean-Denis
Gaudet

 Jules Gauthier
 Isabelle Guérin

 Monique Laforest
 René Laforest
 Nancy Latulippe-
Leblanc

 Monique Martin

 Nicole Michalsky-Sigouin
 Gilles Morrissette
 Pasquale Venditti
 Josiane Versailles

Au plaisir de vous servir !



« CHALUT AUTO VOTRE PARTENAIRE »

En collaboration avec GM Canada Ltée, Chalut Auto offre aux employés de l'usine Bridgestone / Firestone le « Programme d'achat de véhicules neufs à l'intention des fournisseurs ».

En tant qu'employés d'un fournisseur de GM Canada Ltée, vous payez le prix coûtant du concessionnaire plus 4% à l'achat ou à la location d'un véhicule neuf.*

Venez rencontrer un de nos représentants!!

* Cette offre peut être jumelée à d'autres rabais et est valide sur la plupart des modèles.



DÉCOUVREZ VOTRE PROGRAMME GROUPE D'ASSURANCE AUTO

NOUVEAU!

L'OFFRE 0\$ DE FRANCHISE

• Aucune franchise à payer au moment d'une réclamation auto que vous soyez responsable ou non!

LA POLICE QUI PARDONNE!

• Protection de votre bon dossier de conduite chez **belairdirect** et votre prime n'augmente pas à la suite de 2 accidents dont vous êtes tenu responsable.

VOTRE PROGRAMME GROUPE
DES TARIFS PRÉFÉRENTIELS DE GROUPE
Et plus encore!

Demandez une soumission et comparez avec votre assurance actuelle. Magasinez, c'est payant!

1 866.4.BELAIR
1 866 423 5247

A compter du 15 mai, venez nous voir à notre nouvelle succursale des Galeries Joliette.

* Certaines conditions, limitations et restrictions s'appliquent.
Ces offres peuvent être modifiées sans avis.

belairdirect.
assurance auto